



Poste : Directeur haute performance
(contrat de 12 mois – sans avantages sociaux)

Date de début : 20 janvier 2019

Date de fin (renouvellement possible) : 19 janvier 2020

Honoraires: 18000\$ annuellement.

Description du poste

Statut : Temps partiel à raison d'une moyenne de 12 heures par semaine (possibilité de travail le soir et la fin de semaine à l'occasion).

Type de poste : Contractuel.

Déplacements : Participation à certaines épreuves nationales et internationales, selon les directives du directeur général.

Lieu de travail : À distance.

Nature du poste

Karaté Canada (KC) est l'organisme national qui régit le karaté au Canada. Elle est à la recherche d'un directeur haute performance, qui sera responsable de la direction et de la gestion de ses programmes de haute performance et de ses équipes nationales. Le candidat retenu aura pour mandat d'aider à définir la vision de KC et de mettre en place un programme de haute performance permettant au Canada de rivaliser avec les meilleurs au monde. Il s'agit d'une occasion unique de développer le programme de haute performance sur lequel repose le succès des athlètes canadiens sur la scène internationale et de mettre en place l'infrastructure d'une culture d'excellence durable.

Le directeur haute performance est chargé de diriger et de gérer le karaté de haute performance au Canada conformément aux orientations du plan stratégique de KC. À ce titre, il est responsable de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi de tous les aspects techniques des programmes de haute performance et de développement associés (Relève, ou « Prochaine Génération ») de KC suivant les principes du développement à long terme de

l'athlète (DLTA). En collaboration étroite avec le comité de haute performance, les entraîneurs des équipes nationales et le personnel de haute performance, de sciences et de médecine du sport, il mettra en place le système, les plans et les attributions nécessaires au succès du Canada aux Jeux olympiques et aux championnats du monde.

Tous les membres du personnel de KC sont embauchés ou engagés sous contrat dans le but de faciliter la réalisation de sa vision à long terme et de ses objectifs annuels. Le personnel et les consultants de haute performance doivent respecter les politiques établies par le conseil d'administration bénévole de KC et agir conformément aux valeurs de la fédération.

KC reçoit des fonds du gouvernement fédéral et d'autres organismes et commanditaires, et doit rendre compte de leur utilisation conformément aux ententes conclues avec eux. La prestation des programmes, activités et services se fait dans les limites établies par le budget de fonctionnement annuel approuvé par le conseil d'administration. Le personnel de KC est responsable de gérer et d'administrer les finances de la fédération et d'offrir un soutien administratif pour toutes les activités de la fédération, sous la supervision du directeur général.

Principales responsabilités

Relevant du directeur général, le directeur haute performance a les principales responsabilités suivantes :

- présider le comité de haute performance de Karaté Canada;
- rédiger les politiques, critères et principaux documents liés à la haute performance (critères de sélection des équipes nationales, critères de brevet, procédure interne de nomination pour les grands Jeux, accord de l'athlète, plans annuels et rapports de haute performance à présenter à À nous le podium, etc.), en collaboration avec le comité de haute performance;
- superviser la sélection des membres des équipes nationales conformément aux critères approuvés, en consultation avec le comité de haute performance et les entraîneurs-chefs des équipes nationales;
- préparer et présenter la mise à jour annuelle sur le plan de KC pour Tokyo 2020 (plan d'entraînement et de compétition, analyse des écarts par rapport au profil Médaille d'or, équipe de soutien intégré (ESI) / sciences et médecine du sport, etc.) à la réunion d'automne d'À nous le podium, en collaboration avec les entraîneurs-chefs des équipes nationales seniors;
- diriger le processus de préparation, de réalisation et de suivi du plan de

préparation et de qualification pour Tokyo 2020, en collaboration avec les entraîneurs-chefs des équipes nationales seniors et le comité de gestion du programme Équipe 2020;

- offrir une assistance administrative pour la sélection des entraîneurs des équipes nationales, du chef d'équipe ou de délégation (s'il y a lieu) des équipes nationales juniors et seniors, en consultation avec et selon les directives du directeur général, et en consultation avec le comité de haute performance de KC;
- assumer les fonctions de chef d'équipe ou directeur lors d'épreuves nationales et internationales, selon les directives du directeur général;
- aider le directeur général avec l'élaboration et la gestion du budget de haute performance et d'excellence des programmes de l'équipe nationale (camps, compétitions, centres régionaux, salaires des entraîneurs, etc.);
- planifier et superviser la mise en œuvre des politiques, accords et programmes d'excellence et des équipes nationales de kata et de kumité juniors et seniors, en consultation avec le comité de haute performance et les entraîneurs-chefs des équipes nationales;
- faire un suivi des mesures et des cibles de performance des programmes des équipes nationales;
- assurer la coordination de tous les aspects techniques des camps d'entraînement nationaux, internationaux, interrégionaux et régionaux (y compris la planification de l'horaire et la programmation), en collaboration avec les entraîneurs-chefs des équipes nationales et d'autres membres du personnel (dont l'adjointe administrative/ coordonnatrice de la logistique et la gestionnaire des événements);
- identifier des occasions de perfectionnement pour les entraîneurs de l'équipe nationale et coordonner les activités en collaboration avec le directeur général;
- aider à la coordination et à la mise en œuvre des recommandations de DLTA liées aux équipes nationales et à la haute performance;
- assurer la gestion des tâches liées au Programme d'aide des athlètes (nominations annuelles, réunions d'évaluation, élaboration de nouveaux critères, suivi des athlètes, etc.), en collaboration avec les entraîneurs-chefs des équipes nationales;
- développer et aider à coordonner la mise en œuvre d'un plan et budget des services de soutien intégré pour toutes les équipes nationales et les athlètes ciblés du programme Équipe 2020;
- diriger l'élaboration du volet haute performance du plan stratégique quadriennal, selon les besoins, en collaboration avec le comité de haute

- performance et les entraîneurs-chefs des équipes nationales;
- promouvoir l'harmonisation des programmes provinciaux et nationaux de haute performance et assurer la liaison et la communication continue avec les entraîneurs et les membres du personnel et des comités de haute performance des provinces et territoires, selon les besoins;
 - aider le directeur général à évaluer les programmes de l'équipe nationale et d'excellence en fonction du plan stratégique et du plan opérationnel, et à mettre en œuvre les adaptations nécessaires;
 - présenter des rapports annuels sur l'équipe nationale et la haute performance au directeur général, pour les intervenants et partenaires de Karaté Canada;
 - aider à la mise en place, au suivi et au maintien d'une base de données sur les entraîneurs et le personnel de l'ESI;
 - établir et aider à entretenir des liens solides avec les centres et instituts canadiens de sport (RISOP);
 - travailler en étroite collaboration avec les entraîneurs-chefs des équipes nationales à la création et au maintien de liens solides avec les entraîneurs de club travaillant avec les athlètes membres des équipes nationales juniors et seniors dans l'ensemble du pays (principalement les athlètes brevetés, du programme Équipe 2020, des équipes nationales seniors et « Étoiles montantes / Relève / Prochaine Génération »);
 - concevoir et mettre en œuvre des stratégies d'identification de talent et de recrutement, et développer/parfaire le programme Étoiles montantes / Relève, en collaboration avec les entraîneurs-chefs des équipes nationales et le comité de haute performance;
 - exécuter d'autres tâches connexes, au besoin et sur demande.

Liaisons

Le directeur haute performance peut devoir collaborer avec :

- le directeur général et d'autres membres du personnel de KC (particulièrement pour la coordination administrative et la logistique);
- le comité de haute performance de KC;
- le comité de gestion du programme Équipe 2020;
- le comité des officiels de KC;
- les entraîneurs des équipes nationales;
- les entraîneurs de club des athlètes des équipes nationales;
- les entraîneurs des centres régionaux d'entraînement;
- les membres des équipes nationales;
- les fédérations provinciales et territoriales;

- le Comité olympique canadien;
- Sport Canada (programme PAA);
- À nous le podium;
- d'autres fédérations nationales de karaté;
- le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES).

Pouvoir de décision

Le directeur haute performance a le pouvoir de prendre les mesures nécessaires à la direction et à la gestion quotidienne des programmes de haute performance de Karaté Canada, conformément aux contrats, budgets, plans et politiques approuvés.

Évaluation du rendement

Le directeur haute performance sera tenu à l'obtention de résultats précis, à l'exécution satisfaisante de ses responsabilités et à l'atteinte du niveau requis dans des domaines de compétence clés. Son rendement, notamment à l'égard de ces trois éléments, sera évalué par le directeur général à l'approche de la fin de son contrat.

Candidat(e)s:

Les candidat(e)s qualifié(e)s sont invité(e)s à soumettre leur candidature et leur curriculum vitae à titre confidentiel, par courrier électronique, **au plus tard le 11 janvier 2019**, à:

Olivier Pineau, directeur exécutif
Olivier@karatecanada.org

Nous remercions tou(te)s les candidat(e)s de leur intérêt, mais seul(e)s les candidat(e)s sélectionné(e)s pour un entretien seront contacté(e)s.

Cette position est rendue possible grâce au soutien financier du gouvernement du Canada.